

**CLSH des vacances de Toussaint 2024**

Du Lundi 21 au vendredi 25 octobre 2024

**Inscription enfant domicilié à l'extérieur de la commune de Faulx****L'ENFANT :**

Nom - Prénom : .....

Date de Naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Groupe + de 6 ans : Groupe - de 6 ans : **LES PARENTS :**Je soussigné(e) responsable légal : mère – père - tuteur (*destinataire de facturation*)

Nom – Prénom : .....

Adresse : ..... Code Postal : .....

Ville : ..... N° Tél. : .....

Profession des parents :

Père : ..... Mère : .....

N° CAF : ..... N° Sécurité sociale : .....

**LE SEJOUR :** Semaine complète du 21 au 25 octobre : (5 jours)

- Alloc. CAF (QF inf. à 800) = 51.00 €  ATL = 29.50 €  - PAI = 32.25 €  - ATL sous PAI = 8.50 €
- Alloc. CAF (QF sup. ou =800) = 75.00 €  - ATL = 53.20 €  - PAI = 53.25 €  - ATL sous PAI = 29.50 €
- Aucune Aide : 98.50 €  - PAI = 77.25 €

• (+ participation financière 6 € par enfant si sortie)

*(PAI : réservé aux enfants bénéficiant d'un projet d'accueil individualisé - repas fourni)*

	CAF	ATL	CAF Protocole PAI	ATL Protocole PAI	Nb jours	TOTAL
Alloc. CAF (QF inf. à 800)	12.50 €	6.90 €	8.15 €	2.65 €	5	
Alloc. CAF (QF sup. ou =800)	16.80 €	11.30 €	12.55 €	7.05 €	5	
Aucune Aide	24.50 €		20.15 €		5	

Documents à joindre impérativement **IMPERATIVEMENT** :

- Fiche sanitaire de liaison
- Attestation d'assurance
- Notification CAF et attestation d'aide aux temps libres, à jour (quotient familial)

Sans ces documents, **le tarif le plus élevé sera appliqué** et **aucune réclamation** ne sera prise en compte.*Aucune annulation de séjour ne sera effectuée sans motif réel et sérieux (certificat médical...)**Le règlement intérieur est disponible sur le site : [www.mairie-faulx.fr](http://www.mairie-faulx.fr)*

☞ Le règlement devra être effectué auprès du Trésor Public, après réception de la facture.

Les chèques CESU ne sont pas acceptés.

Date :

Signature des parents :